

**COMMUNE DE FREISSINIÈRES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2023**  
**DÉLIBÉRATION N° 2023-11**

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 2

Conseillers représentés : 2

Pour : 10

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-trois, le treize février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 07 février 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

**Présents** : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

**Absents** : LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

**Pouvoir** : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

**Secrétaire de séance** : ARDUIN Annie

**Objet** : REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - RESEAUX DE TELECOMMUNICATION

- ***Vu*** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ***Vu*** le Code des Postes et Télécommunications Electroniques et notamment ses articles R.20-52 et R.20-53,
- ***Vu*** l'existence des lignes aériennes, souterraines et l'emprise au sol relatives aux réseaux de télécommunication sur le territoire communal engendrant une redevance annuelle,

Monsieur le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum et que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application de l'index en vigueur.

Envoyé en préfecture le 14/02/2023

Reçu en préfecture le 14/02/2023

Affiché le

ID : 005-210500583-20230213-202311-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

**Approuve** l'exposé du Maire.

**Autorise** le Maire à fixer les droits à caractère non fiscal prévus au profit de la commune concernant la redevance pour occupation du domaine public par les réseaux de télécommunication.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

*Pour Extrait Conforme*  
*Le Maire*  
**Cyrille DRUJON D'ASTROS**



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Cyrille Drujon d'Astros', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE FREISINGÈRES' around the perimeter and a central emblem featuring a figure holding a staff and a cross, with the words 'SEIGNEUR' and '1831' also visible.